

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DU 07 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Cires-lès-Mello, sous la présidence de Monsieur Alain GUÉRINET.

Étaient présents :

Alain GUÉRINET,

Président,

Caroline MARTIN,

Vice-Présidente,

Ingrid TUQUET, Sandrine GRESSIER

Membres élus du conseil d'administration.

Amandine CARON, François PETIT, Pascale CHILTE, Marie-Josée MARTIN
Membres nommés du conseil d'administration.

Était absent : Fabien DELVALLET (pouvoir donné à Alain GUÉRINET), Jean-Claude DAUTOIS, Danielle KNEPPER, Josiane VANDRIESSCHE.

Secrétaire de séance : Caroline MARTIN

Date de convocation : 1^{er} juillet 2025

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de présents : 08

Nombre de pouvoir : 1

Nombre de votants : 9

Nombre d'absents : 4

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du lundi 26 mai 2025
2. Délégations du Président et de la Vice-Présidente
3. Convention laboratoire centre de Soins Infirmiers

Monsieur le président donne lecture du procès-verbal du 26 mai 2025.

- Madame Marie-Josée MARTIN mentionne son absence lors de la dernière réunion de conseil (absence notifiée dans le PV).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19h30 Arrivée de Madame Sandrine GRESSIER

1. Délégations du Président et de la Vice-Présidente

Depuis la dernière réunion de conseil d'administration, Madame la vice-Présidente informe avoir délivré 1 bon alimentaire et distribué 4 colis alimentaire.

2. Convention laboratoire Centre de Soins Infirmiers

Monsieur le Président soumet la proposition de convention technique, financière et matérielle entre le laboratoire Biomag site de Creil et le Centre de Soins Infirmiers, qui remplacerait l'avenant à la convention initiale, échu au 30 juin 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Aucune affaire ne restant à traiter et aucune question de l'assemblée, la séance est levée à dix-neuf heures cinquante-cinq minutes.

La prochaine réunion de conseil d'administration est fixée au **lundi 08 septembre 2025 à 19h00.**

